

ANNEX 10
PUBLIC REDACTED

Compte-rendu de prise de contact téléphonique avec M. le Procureur adjoint de Tripoli

Date et heure : 18 janvier 2012 à 14h55

Présents : M. Xavier-Jean Keïta, Conseil Principal ; Melinda Taylor, Conseil ; Karlijn Van Der Voort, Conseil adjoint ; Claire Fourçans, Conseil adjoint ; et [Redacted], interprète.

Interlocuteur : [Redacted], Procureur adjoint de Tripoli

Conversation :

X.-J. K. :

- Le Bureau du Conseil Public pour la Défense est un Bureau indépendant. Il est le gardien des droits de la Défense au stade préliminaire.
- Il a été désigné par la Chambre le 6 décembre 2011 pour représenter les intérêts de la Défense dans l'affaire Saïf Al Islam Khaddafi.
- Le Bureau n'est pas compétent pour les procédures en Libye et se retirera dans le cadre de la procédure devant la CPI si et lorsque M. S.A.I. Khaddafi aura choisi un Conseil devant cette Cour.
- Le Bureau vous adresse 3 demandes :
 1. avec l'autorisation des autorités libyennes, avoir un entretien téléphonique avec M. S. A. I. Khaddafi comme le permettent les règles internationales de protection des droits des suspects, accusés et détenus ;
 2. si les autorités libyennes le permettent, rencontrer M. S.A.I. Khaddafi sur place, en Libye ;
 3. si un entretien téléphonique et une visite en Libye ne sont pas possibles, quels seraient les conseils que vous donneriez pour que cela soit rendu possible ?

A.M.S. :

- Pour toute requête, vous devez vous adresser par écrit au Bureau du Procureur général de Tripoli.
- Voici le numéro de fax : [Redacted] auquel adresser vos requêtes.
- Voici le numéro de téléphone du Bureau du Procureur général : [Redacted].
- Je vous conseille de contacter le Procureur général, [Redacted], directement.
- Vous pouvez le joindre demain matin entre 10 et 11 heures, heure locale.

X.-J. K. :

- Merci beaucoup.
- Pouvez-vous nous annoncer auprès de M. le Procureur général ?

A.M.S. : - Oui, bien sûr.

Compte rendu de conversation du 19.01.2012

Personnes présentes : Xavier-Jean Keïta (XJK) – Ahmed El Khamloussy – Melinda Taylor - Karlijn Van der Voort - Danhoui Géraldine (minutes)

- Appel à 9.40- au Procureur [Redacted] = sans succès
- Appel à 10h 15 à [Redacted] qui nous dit de rappeler dans 30 min et que l'on sera en mesure de discuter avec Mr [Redacted]
- Appel à 10h50 à Mr [Redacted]

XJK : Bonjour Vous êtes Mr [Redacted] ? Je suis Xavier Jean Keïta.

[Redacted]: une conversation téléphonique n'est pas le meilleur moyen pour entrer en contact et discuter. Il vaut mieux que vous envoyez une personne en Libye avec des documents et requêtes officiels. Vous pouvez contacter le Ministère des Affaires Etrangères pour l'obtention du visa.

XJK : J'ai envoyé plusieurs télécopies depuis hier...

[Redacted] : Je n'ai pas le temps d'attendre la traduction. Quelqu'un doit venir sur place. Je suis très occupé

XJK : il faut organiser la rencontre-quand peut-on venir ?

[Redacted] : blanc et fin de la conversation : 10h55

- Appel à 11h10 de [Redacted]

XJK : je suis désolé de vous rappeler à nouveau. Nous avons pu entrer en contact avec Mr Hasadi mais la communication était très mauvaise.

Mr [Redacted]: Oui j'étais présent. Il veut que vous envoyez un représentant avec des documents officiels et une requête.

XJK : Avez-vous reçu le fax ?

Mr [Redacted]: oui nous l'avons reçu mais il n'est pas lisible

XJK : on va vous le renvoyer- on doit venir avec des documents ? Quand ?

Mr [Redacted]: vous êtes les bienvenus quand vous voulez

XJK : sera t-il possible de rencontrer Mr. Saif Gaddafi si on vient ?

Mr [Redacted]: oui mais comme je vous l'ai signalé hier, nous n'avons pas d'objection, mais pas de discussion au téléphone.

XJK : avant de nous déplacer, pouvez-vous nous dire si on pourra entrer en contact avec notre client ; lui rendre visite et est ce que sa famille pourra entrer en contact avec lui ?

Mr [Redacted] : ok. Je vais demander à Dr. Ahmed El Sadek El Gehani, focal de la CPI en Lybie de vous contacter. Rappeler moi dans 30 min et vous aurez ses coordonnées.

Fin de la communication 11h15

Appel à 12h45 : Mr [Redacted]

Il nous a fourni les coordonnées de Dr. Ahmed El Sadek El Gehani

Tél : [Redacted]

Il nous précise que ce dernier attend notre appel

Appel à 11h50 de Dr. Ahmed El Sadek El Gehani

XJK : We talk briefly to Mr [Redacted] but the communication was bad. He advises us to contact you. Our office has been appointed by the Chamber the 6 December 2011 to assist Mr. Saif Gaddafi. We were planning to enter in contact with Mr. Saif Gaddafi and to see him and to know also if his family can contact him.

Dr. Ahmed El Sadek El Gehani : Mr Saif Gaddafi does not want to receive visit and assistance of ICC representant.

I am coordinator of ICC. I will issue my report. I will let you know at this moment. I will send it tomorrow.

XJK: yes but we are independent- we are an office independent

Dr. Ahmed El Sadek El Gehani: So you might help us here (...)

So you can contact me at my address email: [Redacted]

XJK: Could we end a letter through that email to Saif Gaddafi?

Dr. Ahmed El Sadek El Gehani: Yes you can.

XJK : Do you know if Mr Saif Gaddafi can see his family?

Dr. Ahmed El Sadek El Gehani Yes he can but there are not in Libya. Mr Saif Gaddafi will be transfer in Tripoli in 10 days. We received an application from his [Redacted], but he hasn't yet been able to come because he's visiting [Redacted].

XJK: thanks for these information and we will contact you soon